Association Loi 1901

15, quai Gambetta 44220 COUERON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2013

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 - Fax: 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2013 sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'Amicale Laïque de Couëron Centre, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 15 ;
 - * La justification de mes appréciations ;
 - * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 27 mars 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

J'ai notamment effectué les vérifications suivantes :

- Une partie du résultat 2013 étant sous contrôle de tiers financeurs, j'ai validé que l'affectation du résultat enregistrée dans les comptes respecte les règles de séparation entre les résultats propres à l'association et ceux sous contrôle de tiers financeurs.
- Les comptes annuels de l'association comportent la mention de contributions volontaires résultat du bénévolat réalisé par les membres. Ces contributions présentant un caractère significatif, j'ai vérifié leur évaluation et qu'elles font l'objet d'une information appropriée dans l'annexe (Paragraphe 3 alinéa 1-« Notes sur le bilan et le compte de résultat).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

Le 02 Avril 2014

André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice précédent 31/12/2012
	(12 mois)	(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	295	295				
	200000 000					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	29 584	8 382	21 202	3,68	7 086	1,51
Autres immobilisations corporelles	37 109	22 439	14 670	2,54	31 689	6,74
Immobilisations corporelles en cours	69 280		69 280	12,01		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres titres immobilisés	23		23	0,00	23	0,00
TOTAL	(I) 136 290	31 116	105 174	18,23	38 798	8,25
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	700		700	0,12	826	0,18
Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	8 977		8 977	1,56	31 802	6,76
. Organismes sociaux	1 249		1 249	0.22	444	
. Autres	, 240		1243	0,22	1 724	0,09
Valeurs mobilières de placement	88 511		88 511	15.34	86 361	18.37
Disponibilités	372 236		372 236	64,53	310 166	65,97
Charges constatées d'avance			0.2.200	04,55	30	0,01
TOTAL	(II) 471 673		471 673	81,77	431 352	91.75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACT	TIF 607 963	31 116	576 847	100,00	470 150	100,00

André BERNARD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

PASSIF			Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		édent 112)
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise		128 631	22,30	128 631	27,36
Réserves Report à nouveau		107 900 48 869	18,71 8,47	107 900 44 165	22,95 9,39
Résultat de l'exercice		46 779	8,11	27 966	5,95
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise		04.050		74 004	
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs -Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		94 956 61 000	10,57	71 694	
	TOTAL(I)	488 135	84,62	380 357	80,90
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	וסואבנויי	10 873	1,88	12 457	2,65
THE VIOLENCE OF THE CONTROLLED	TOTAL (II)	10 873	1,88	12 457	2,65
	7 - 77 - 717				2,55
FONDS DEDIÉS					
	TOTAL(III)				-12
DETTES					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 732	0,30	670	0,14
Autres Produits constatés d'avance		54 155 21 952	9,39 3,81	55 344 21 322	11,77 4,54
Froduits constates a avance	TOTAL (110)				
	TOTAL(IV)	77 838	13,49	77 336	16,45
	TOTAL PASSIF	576 847	100,00	470 150	100,00
ENGA OFMENTO PEOUS					
ENGAGEMENTS REÇUS Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Siret 430 355 071 00018 - APE 741 C

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				31/12/2012		absolue	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Prestations de services	6 539 294 141		6 539 294 141	2,17 97,83	7 157 294 788	2,37 97,63	-618 -647	-8,62 -0,21
Montants nets produits d'expl.	300 680		300 680	100,00	301 945	100,00	-1 265	-0,41
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIO	N/a							
Subventions d'exploitation	14.		333 778 1 189	111,01	349 773 1 175	115,84 0,39	-15 995 14	-4,56 1,19
Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations			1 584	0,40	1 1/5	0,39	1 584	1,19 N/S
Transfert de charges			13 475	4,48	15 206	5,04	-1 731	-11,37
Sous-total des a	autres produits	d'exploitation	350 026	116,41	366 154	121,27	-16 128	-4,39
Total	des produits d	'exploitation (I)	<i>650 706</i>	216,41	668 100	221,27	-17 394	-2,59
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			2 118	0,70	671	0,22	1 447	215,65
Variations stocks de marchandises			126 43 364	0,04	-173 51 522	-0,05 17,06	299 -8 158	172,83
Achats de matières premières et approv Autres achats non stockés	visionnements		30 980	14,42	28 029	9,28	i	-15,82 10,53
Services extérieurs			20 063	6,67	19 793	0.000,000	19-7-00 MINOR NO.	1,36
Autres services extérieurs			95 258		128 469	0.000	Unit Control of the C	-25,8
Impôts, taxes et versements assimilés			8 651	2,88	8 994		-343	-3,8
Salaires et traitements			306 508		317 127	105,03		-3,3
Charges sociales			87 267	29,02	76 620	25,38	1	13,9
Autres charges de personnel	rticoomonto		360 8 324	0.0210000	506 6 174		-146 2 150	-28,8 34,8
.Sur immobilisations : dotation aux amo .Pour risques et charges : dotation aux			6 324	2,77	808	1000255000	-808	100,000
Autres charges	provisions		1 423	0,47	1 134		1	25,4
Total	des charges d'	exploitation (II)	604 442	201,03	639 674	211,8	-35 232	
	RÉSULTAT D'E	EXPLOITATION	46 264	15,39	28 425	9,41	17 839	62,76
PRODUITS FINANCIERS:		61	4 448	1,48	5 909	1,96	-1 461	-24,7
Autres intérêts et produits assimilés								
	tal des produit	s financiers (V)	4 448	1,48	5 909	1,96	-1 461	-24,7
CHARGES FINANCIERES:								
Tota		financières (VI)						
	RÉSULT	AT FINANCIER	4 448	1,48	5 909	1,96	-1 461	-24,7
RÉSULT	AT COURANT	AVANT IMPÔT	50 711	16,87	34 334	11,37	16 377	47,7
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital			1 300		7 400	2,45	544 -6 100	1
Total de	s produits exc	eptionnels (VII)	1 844	0,61	7 400	2,45	-5 556	-75,0
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital			825 4 115		12 628	4,18	-11 803 4 115	
Total des	charges excep	ntionnelles (VIII)	4 941	1,64	12 628	4,18	-7 687	-60,6

André BERNARD

Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37

Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%	
Impôts sur les sociétés (X)	836	0,28	1 140	0,38	-304	-26,66	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-3 096	-1,02	<i>-5 228</i>	-1,72	2 132	40,78	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	656 998	218,50	681 408	225,67	-24 410	-3,57	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	610 219	202,95	653 442	216,41	-43 223	-6,60	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	46 779	15,56	27 966	9,26	18 813	67,27	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS:							
Bénévolat	36 226		31 768 193 905	Ì			
Prestations en nature Dons en nature	153 839		639				
TOTAL	190 065		226 312				
CHARGES:			200				
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services	153 839		639 193 905				
Prestations							
Personnel bénévole	36 226		31 768				
TOTAL	190 065		226 312				

André BERNARD Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 355 071 00018 APE 741 C

07/15

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

« Par souci de simplification, les informations obligatoires

Mais non applicables au dossier présent et celles jugées

Non significatives ne sont pas présentées, »

André BERNARD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

08/15

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 576 846,75 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 46 778,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1 - Faits caractéristiques

- ⇒ Famille en fête
- ⇒ Vide grenier
- ⇒ Action Solidarité Haïti
- ⇒ Couëron en fête
- ⇒ Tournoi de quilles finlandaises

2 - Règles et méthodes comptables (règlement CRC N°99-01 &99-03)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les durées utilisées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel de Billard

De 2 à 5 ans

- Matériel et outillage

De 2 à 5 ans

- Matériel de bureau

5 ans

Matériel de Transport

5 ans

André BERNARD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Sirer 430 556 071 00018 - APE 741 C

09/15

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La plus value latente a été enregistrée au 31/12/2013

Stocks

L'inventaire physique des stocks de marchandises a été réalisé au 31/12/2013.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

Valorisation des locaux et du bénévolat

Valorisation des locaux et du bellevolai

*La valorisation de la mise à disposition : Salle de danse 1 676,10 € Maison Associative 42 850,65 €

Site de l'Erdurière

109 312,57 €

Ces contributions volontaires ont été évaluées à partir des informations fournies par la Municipalité et s'élèvent donc pour l'année 2013 à **153839,32** €.

*Les heures de bénévolat :

Bénévolat 1715 heures *année entière

Bénévolat trésorière 304 heures *année entière

Bénévolat CLSH 725 heures *année entière

Subvention équipement véhicule

Le matériel de transport acquis en 2007 est financé par une subvention d'équipement de la ville de Couëron pour un montant de 17 600,00 €, Cette subvention n'est pas amortie selon la durée d'utilisation prévue du véhicule.

Composition du résultat de l'exercice

Centre de Loisirs	47 493,85 €
Danse	1 506,53 €
Billard	-1 294,39 €
Fonctionnement général	2 097,29 €
Eveil Musical	-694,00 €
Steel Drum	-2 330,33 €
TOTAL	46 778,95 €

André BERNARD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Sirei 430 358 071 00018 APE 741 C

Heures DIF

A la date d'arrêté des comptes, le volume d'heures de formation cumulé correspond aux droits acquis au titre des DIF par les salariés s'élève à 210,63 h.

Aucune demande de formation n'a été réalisée à ce jour au titre des ces heures.



Exercice clos le: 31 décembre 2013

10/15

Provision retraite

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode prospective dites des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la comptabilité,

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- L'âge de départ à la retraite est fixé à 60, 62 ou 67 ans selon l'année de naissance des salariés.
- Le départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le taux de charges sociales est de 43%.
- Le turn-over est considéré comme faible pour les cadres et moyens pour les non cadres.
- Le taux d'actualisation est fixé à 2.5% (inflation comprises).
- La table de mortalité retenue est la table règlementaire TV88/90.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association. Ainsi, le montant du passif social sélève à **10 873,00** euros au 31/12/2013.

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que les cadres dirigeants et salariés n'ont reçu aucune rémunération et n'ont bénéficier d'aucun avantage en nature pour cet exercice.



Exercice clos le: 31 décembre 2013

11/15

IMMOBILISATIONS

- 1	_		
	-	 200	0

		E	Euros	
Cadre A	Valeur brute	Augmentations		
	Début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	
	1			
Immobilisations incorporelles				
Logiciel comptabilité	295,00			
		1		
Immobilisations corporelles				
Matériel de billard	18 742,92		4 550,00	
Installations générales	3 561,83		2 434,04	
Véhicule	19 200,00			
Matériel de musique	12 895,59			
Matériel de bureau et informatique,mobilier	12 283,30		1 451,46	
Matériel de loisirs			1 100,00	
Immobilisations en cours			69 279,51	
Total I	66 978,64	-	78 815,01	
Immobilisations financières				
Parts sociales	22,75			
Total II				
TOTAL GENERAL (I+II)	67 001,39	-	78 815,01	

Cadre B			Diminutions	Valeur brute	Réévaluations	
		Par virement	Par cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine	
Immobilisations incorporelles						
Logiciel de comptabilité				295,00		
Immobilisations corporelles				_		
Matériel de billard			9 526,67	13 766,25		
Installations générales				5 995,87		
matériel de transport				19 200,00		
Matériel de bureau et informatique, mobilier Matériel de musique				12 895,59		
Matériel de loisirs				13 734,76 1 100,00		
Immobilisations en cours				69 279,51		
				00 27 0,0 1		
lmmohiliostiona financiàna	Total I	-	9 526,67	136 266,98		
Immobilisations financières						
Parts sociales				22,75		
	Total II	_	-	22,75		
TOTAL GE	NERAL	-	9 526,67	136 289,73		

André BERNARD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vrière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Siret 480 368 071 00018 - APE 741 0



Exercice clos le : 31 décembre 2013

12 / 15

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVE				Euros
SITUATION ET MOUVE	MENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	Cumul au 31/12/2012	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Cumul au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles Logiciel comptabilité	295,00			295,00
Immobilisations corporelles Matériel de billard Matériel de loisirs Véhicule Installations générales,agencements et aménagements divers Matériel de musique Matériel de bureau et informatique,mobilier Réseau eau	12 398,31 1 756,93 388,00 3 317,14 9 941,83 106,00	785,55 32,39 3 840,00 547,22 2 211,98 778,98 127,79	5 411,26	7 772,60 32,39 5 596,93 935,22 - 5 529,12 10 720,81 233,79
TOTAL	28 203,21	8 323,91	5 411,26	31 115,86

Cadre B VENTILATIONS DES	DOTATIONS AUX AMO	ORTISSEMENTS DE	L'EXERCICE		Ire C ts dérogatoires
IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Matériel de loisirs	32,39				
Matériel de billard	785,55	"			
Matériel informatique	778,98				
Matériel musique	2 211,98				
Véhicule	3 840,00				
Réseau eau	127,79				
Instal générales,agencements	547,22				
	8 323,91				

André BERNAFD Commissaire aux Comptes 32, Rue de la Vriere 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37 Siret 430 350 071 00018 - APE 741 C



13/15

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

				Euros
Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations	s financières			
De l'actif circulant		10 226,39	10 226,39	
	TOTAL	10 226,39	10 226,39	

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de	 crédit: 			
Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée	1 732,05 40 734,65	1 732,05 40 734,65		
Groupe et associé Autres dettes	13 420,01	13 420,01		
Produits constatés d'avance	21 951,56	21 951,56		9
TOTAL	77 838,27	77 838,27		

André BERNARD

Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière

44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37

Siret 430 353 071 00018 APE 741 C

14/15

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

		Euros
Augmentations: Dotations exercice	Diminutions: Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice

	de l'exercice	Dotations exercice	Reprises exercice	l'exercice
Provisions retraite	12 457,00		1 584,00	10 873,00
	*			
Provisions pour charges	12 457,00	_	1 584,00	10 873,00
			,	
Provision pour risques				
	12 457,00		1 584,00	10 873,00

Exercice clos le: 31décembre 2013 / 1 5

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

				Euros
Libellé	Solde au 31/12/2012	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2013
Fonds associatifs sans droit de reprise	128 631,27			128 631,27
Fonds associatifs avec droit de reprise Réserve pour projets associatifs	107 900,00			- - 107 900,00
Report à nouveau Résultats sous contrôle de tiers financeurs	44 165,03 71 693,82	4 704,01 23 262,40		48 869,04 - 94 956,22
Résultat de l'exercice 2012	27 966,41		27 966,41	-
Résultat de l'exercice 2013 TOTAL	200 050 50	46 778,95		46 778,95
TOTAL	380 356,53	74 745,36	27 966,41	427 135,48



Association Loi 1901

15, quai Gambetta 44220 COUERON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 Décembre 2013

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax: 02.40.72.83.37

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2013

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions règlementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 02 Avril 2014

André BÉRNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes